

Bulletin Communal d'Information



Sommaire	
▼ Mot du bourgmestre	3
▼ Permanences du Collège	4
▼ Décisions du Conseil Communal	4
▼ Etat-civil	
▼ CPAS	6
▼ Extrait de la Charte de Bien Vivre Ensemble	7
▼ Analyse de l'eau de distribution	
▼ Le billet du Centre Culturel	8
▼ Bièvre, commune d'Europe	
▼ Atelier E. Schoddyun	9
▼ Remise des Trophées du Mérite et du Bénévolat sportif	9
▼ Jogging de la Bounante et Club de Jogging	
▼ Trophée des Communes Sportives	
▼ Info du TEC : nouveaux horaires de bus	
▼ Piscine de Carlsbourg : horaire de la rentrée	12
▼ ONE	12
▼ Bièvre Services	12
▼ Communiqué du Contrat de Rivière de la Lesse	
▼ Communiqué du SPF Economie (Arnaques)	13
▼ Un petit mot d'histoire : Une famille Dumonceau	
▼ Ecole communale	13
▼ Agenda	16
▼ U.T.A.N.	18

compagnie des deux lauréats du Trophée du Mérite sportif et du Trophée du Bénévolat Sportif, pour l'année 2008 :

Messieurs Benjamin Doneux (motocross) et Incques Gérard (bénévole) (voir article en page 9)

www.bievre.be

MARTIN Menuisiers s.A. - spécialiste en menuiseries ext. bois



Rue des Witays, 3 5555 BIEVRE

Tél.: 061/51 13 87 Fax: 061/51 20 70

Mail: info@martin-menuisiers.be

www.martin-menuisiers.be







Rue R. Noël, 48 5170 BOIS-DE-VILLERS

Tél.: 081/74 23 57 Fax: 081/74 23 76

Mail: prosystema@skynet.be

PRO-SYSTEMA SPRL - fabricant de chassis PVC









GARAGE DES ARDENNES







rue de Bouillon 95 - BIEVRE - © 061-51 10 09



LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames et messieurs, Chers biévrois.

Voici revenu l'été avec ses jours (parfois) ensoleillés, ses vacances bien méritées, ses longues soirées,... et les inévitables problèmes de voisinage qui viennent parfois troubler la tranquilité de certains quartiers.

Règlement Général de Police et agent constateur

Afin de permettre à tout un chacun de vivre en société, il est évident que le respect d'autrui et la tolérance doivent être des fils conducteurs de nos actions. Malheureusement, cela ne suffit pas toujours...

Voilà pourquoi, nous allons prochainement **distribuer en « toutes-boîtes » le Règlement Général de Police** arrêté par le Conseil Communal. Il reprend la réglementation en usage en matière de haies, de chiens, de feu,... et annonce également les sanctions prévues en cas de non respect de cette législation : amendes, suspensions,...

Afin de contrôler sa bonne application, la police est bien évidemment présente sur le terrain mais le Conseil Communal a obtenu des subsides afin de recruter un « agent constatateur » c'est-à-dire une personne qui parcourera nos routes afin de vérifier, avec courtoisie mais fermeté, la bonne application du règlement général de police.

Une des premières missions qu'il aura a endosser sera de rencontrer les propriétaires de terrains loués aux scouts car je constate de plus en plus de dérives en cette matière. Certains propriétaires font commerce de cette activité mais oublient de prendre en charge les responsabilités qui en découlent :

- prise en charge des immondices ;
- fournitures d'eau ;
- rappel de règlement en matière de tapage nocturne ou de mendicité...

Ces propriétaires seront tenus responsables des agissements de leurs locataires et après avoir reçu un avertissement seront sanctionnés.

Attirer des commerces dans le centre de Bièvre

Le Conseil Communal, en sa séance de juillet, a décidé d'acquérir à un prix très intéressant : 190.000,00 € l'ensemble des trois immeubles situés entre la banque ING et la librairie (ancien Supra, ancien bâtiment vide et actuel magasin de seconde main).

Notre objectif est de transformer ces batiments en plusieurs petits et moyens commerces à louer afin de redynamiser le centre de Bièvre. Les étages seraient affectés a du logement ou a des services administratifs. La perspective de location nous permettra de rembourser rapidement notre investissement et de donner la chance à des commerçants de s'installer sans devoir débourser des sommes importantes. En outre, en ce qui concerne le CPAS, outre le fait de récupérer les loyers actuellement payés, nous pouvons également apporter une perspective à long terme pour le magasin de seconde main.

Mesdames et Messieurs, **si vous êtes intéressés par la création d'un commerce** ou si vous connaissez des commerçants qui voudraient s'installer à Bièvre, téléphonez-moi au plus vite. (j'ai déjà quelques contacts prometteurs...)

Ce projet ambitieux devait **relancer la dynamique commerciale, recréer du logement, stabiliser les projets actuels du CPAS** sans prendre de risque financier inconsidérable. Il pourra également permettre à des porteurs de projets, des jeunes commerçants, de créer leur projet sans trop s'engager financièrement.

En cette matière, saluons les récentes ouvertures de petits commerces de proximité à Graide mais également à Oizy, à Cornimont à Monceau, à Petit-Fays. L'apparition de ces nouveaux commerçants (épiceries, café, restaurants et/ou hôtels, coiffeuses, apiculteur, friterie...) dynamise véritablement nos villages. Ils créent du lien social et permettent aux habitants de redécouvrir le plaisir d'un service de proximité

Encourageons les courageux gérants et n'ayons pas peur de préférer faires ses courses auprès des commerçants locaux!

Merci de votre attention.

David CLARINVAL, Député-Bourgmestre



PERMANENCES DU COLLÈGE

Si vous désirez rencontrer les membres du Collège Communal afin de leur faire-part d'un problème, d'une requête... ils se tiennent à votre disposition chaque samedi de 10 à 12 heures, dans la salle du Conseil Communal et ce, en toute discrétion.

	David CLARINVAL Bourgmestre	Aimé GERARD 1er Echevin	Hugues ANDRE 2ème Echevin	Aline DIDIER 3ème Echevin	Thierry LEONET Président du CPAS
Août	22	-	08	29	01
Septembre	05	-	19	-	12
Octobre	03	17	31	10	24
Novembre	07	21	-	14	28
Décembre	12	-	05	19	-

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 avril 2009

Absents: Luc VINCENT, et Eric GAUSSIN

I. PATRIMOINE

- Vu le courrier de la SA Agrimat du 1er avril 2009 informant la Commune de Bièvre de son intention de vendre l'ancien ateliercommunal au zoning de Baillamont au prix de 50.500 €, le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption concernant cette vente.
- Le conseil décide de vendre de gré à gré une parcelle d'une contenance de 68 ares 46 centiares au zoning de Baillamont à la SA Entreprise DEVRESSE pour le montant de 5.091,24 €.
- Le conseil décide de vendre de gré à gré une parcelle d'une contenance de 1 are 60 centiares (sise à Gedinne mais appartenant à la commune de Bièvre) à Madame DUJARDIN pour le prix de 2.742,66 €
- Le conseil décide de vendre de gré à gré une parcelle d'une contenance de 73 centiares(située à Graide, rue de la Station) à Monsieur Benoît GERARD de Graide pour le prix de 1.606,00 €.

II. FINANCES

- Le conseil se porte caution solidaire envers DEXIA Banque pour 0,56 % de l'opération totale de l'emprunt de 12.870.000 € contracté par IDEG (électricité).
- Le conseil se porte caution solidaire envers ING Banque pour 0,56 % de l'opération totale de l'emprunt de 21.050.000 € contracté par IDEG (électricité).

III. LOGEMENT

 Le conseil décide de changer la localisation et le type d'opération dans le cadre du programme communal d'actions 2009-2010 à savoir la réhabilitation d'un logement social dans l'ancienne école de Naomé en lieu et place de la construction d'un logement social rue des Prés Pirotte.

IV. MARCHES PUBLICS ET TRAVAUX

- Il sera passé un marché de service pour la désignation d'un auteur de projet pour l'étude des travaux de constructions de nouvelles infrastructures pour le RSFC Bièvre, Rue de Bellefontaine à Bièvre comprenant : la création de tribunes, de vestiaires. d'une buvette et de terrains.
 - Le montant estimé s'élève à 125.000,00 € TVAC.
- Il sera passé un marché dont le montant estimé s'élève à 3.618,63 € TVAC pour l'acquisition de fournitures pour la réalisation d'une extension du réseau de distribution d'eau Rue du Timon à Monceau et ce, sur une distance de 360 mètres.

La mise en place de ce matériel sera assurée par le service com-

munal de fontainerie.

 Concernant les grilles et les corsets d'arbres (aménagements de convivialité Rue des Wez à Bièvre – Plan triennal 2007), la proposition de la S.A COLLEAUX de Haut-Fays est acceptée, à savoir : ramener le coût de 37.791,30 € TVAC à 24.884,38 € TVAC, soit une économie de 12.906,92 € TVAC.

V. DIVERS

• Le conseil décide de donner à l'ancienne place communale (près de l'église et du CPAS) à Bièvre l'appellation « Place de l'Europe ».

Séance du 04 mai 2009

Absents: Luc VINCENT. et Eric GAUSSIN

I. LOGEMENT

 Considérant que la raréfaction des terrains à bâtir sur Bièvre devient de plus en plus problématique et que les prix de vente actuels des terrains à bâtir entraînent un départ important des jeunes ménages;

Vu le projet de délocalisation du club de football qui va libérer une surface importante au centre de Bièvre :

le conseil décide de solliciter auprès du Gouvernement wallon la décision d'élaborer un plan communal d'aménagement à Bièvre dit « Au Rubiaichamp ».

Le Collège communal se chargera d'introduire une demande de subvention auprès du Ministre (art. 255/4 du CWATUP).

II. PATRIMOINE

 Le conseil décide de vendre de gré à gré une parcelle d'une contenance de 1 are 61 centiares à Naomé à Monsieur Marc PIRLOT pour le prix de 125,03 €.

III. ENERGIE – ENVIRONNEMENT - EAU

- Le conseil approuve la Convention entre la Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville et la commune de Bièvre concernant la mise en place d'un Guichet Energie itinérant. (avance remboursable de 5.000 €).
- La commune s'engage à verser sa quote-part à l'ASBL « Contrat de Rivière du Sous-Bassin Semois-Chiers » pour la période 2010-2012, pour un montant annuel de 1.309 € et désigne deux représentants à l'assemblée générale :
 - soit Monsieur André COPINE, Conseiller communal en tant que membre effectif
 - soit Monsieur Aimé GERARD, Echevin, en tant que membre



suppléant.

- La commune s'engage à verser sa quote-part à l'ASBL « Contrat de Rivière pour la Lesse » jusqu'en 2010, pour un montant annuel de 1.400 € et désigne deux représentants à l'assemblée générale
 - soit Monsieur André COPINE, Conseiller communal en tant que membre effectif
 - soit Monsieur Aimé GERARD, Echevin, en tant que membre suppléant.
- Le conseil approuve la convention avec la SPGE afin d'automatiser pour les agriculteurs le forfait de 100 m³ de CVA pour sa consommation domestique.

IV. MARCHES PUBLICS - TRAVAUX

- Le conseil approuve le contrat d'honoraires n° BT-09-058 et la convention pour la coordination de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires dans le cadre des travaux de restauration de l'église classée de Oizy comprenant les postes suivants :
 - Entretien de la toiture et renouvellement de la couverture du clocher
 - Restauration des maçonneries et essentage en zinc à enlever et à remplacer par l'enduisage complet de l'édifice
 - Restauration des vitraux et doublage des protections
 - Remplacement de l'électricité et du chauffage
 - Rénovation des peintures intérieures
 - Entretien du mobilier
- Il sera passé un marché de 235.132,50 € HTVA pour les travaux de voiries forestières pour l'exercice 2009.
- Il sera passé un marché de 8.826,96 € TVAC pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des procédures de délibérations et des courriers entrants et sortants pour le secrétariat communal.

V. ENSEIGNEMENT

- Il est décidé d'organiser, dès le 1er septembre 2009, l'enseignement du néerlandais à raison de 2 périodes hebdomadaires en 1ère, 2ème, 3ème et 4ème années primaires.
- En vue de coordonner l'accueil des enfants durant leur temps libre et de soutenir l'accueil extrascolaire le conseil décide de s'inscrire dans la logique du décret ATL (Accueil Temps Libre) afin de bénéficier de subventions pour l'engagement d'un coordinateur qui mettra en place le projet.

VI. CENTRE CULTUREL

- Pour la période 2009-2010, les subventions suivantes seront accordées au Centre Culturel de Bièvre :
 - Subvention octroyée en cash : 32.054,72 €
 - Aides indirectes (mise à disposition de personnel communal):
 18.924,66 € représentant 16 heures par semaine pour les techniciennes de surface et 8 heures par semaine pour un ouvrier communal.

Séance du 08 juin 2009

Absents: Aimé GERARD, Michèle JACQUES-BERTHOLET, Luc VINCENT. Marcel DONY et Eric GAUSSIN

I. FINANCES COMMUNALES

- a) Le compte budgétaire communal de l'exercice 2008 présente un boni de 76.786,12 € à l'ordinaire et un mali de 499.556,12 € à l'extraordinaire.
 - b) le compte de résultat présente un boni d'exploitation de 546.934,40 € et un boni exceptionnel de 163.879,49 €.
 - c) le bilan s'équilibre à 53.598.806,45 €.
- Les modifications budgétaires n°s 1 et 2 de l'exercice 2009 porte le boni ordinaire à 22.911,89 € et équilibre l'extraordinaire à 4.228.998,46 €.
- Le conseil émet un avis favorable sur les comptes 2008 des fabriques d'églises suivantes :

Fabrique	Recettes	Dépenses	Boni	Intervention communale
Cornimont	19.371,72€	13.988,53 €	5.383,19 €	7.715,07 €
Gros-Fays	20.773,24 €	14.616,63 €	6.156,61€	15.770,16 €
Graide	35.371,40 €	24.441,71 €	10.929,69 €	24.761,54 €
Monceau	17.029,02 €	14.087,20 €	2.941,82 €	10.522,67 €
Petit-Fays	17.782,86 €	14.920,92 €	2.861,94 €	14.139,64 €

II. MARCHES PUBLICS ET TRAVAUX

- Le conseil approuve le décompte final des travaux d'aménagement des cœurs de villages de Gros-Fays et Cornimont (FEDER – Programme Objectif II Rural), exécutés par la SPRL GIL-SON M et Fils, au montant de 1.264.915,82 € TVAC.
- Il sera passé un marché de 419.132,36 € TVAC pour les travaux d'aménagement d'une maison de village et d'une vitrine de produits du terroir à Bellefontaine (PCDR-convention-exécution 2007 subsidié à 80 %).
- Il sera passé un marché de1.503 € TVAC pour l'acquisition de mobilier scolaire pour les implantations de Bièvre-centre et de Oizy.

III. ECLAIRAGE PUBLIC

 Vu le manque d'éclairage public à Petit-Fays, rue Monseigneur-Lefort, à proximité de l'habitation portant le numéro 28/E, le conseil décide le placement d'un point lumineux pour un montant de 263,68 € TVAC.

IV. PATRIMOINE

 Le conseil décide d'exproprier pour cause d'utilité publique le bâtiment du MET sis à BIEVRE, rue de la Gare d'une contenance de 7 ares 40 centiares au montant principal fixé par le Comité d'Acquisition d'Immeubles, soit 24.006,25 €.

V. ENERGIE

• Une convention gratuite de partenariat entre le BEP et la commune de Bièvre est approuvée concernant la réalisation d'un cadastre énergétique sur au moins 5 bâtiments communaux.

VI. ENSEIGNEMENT

Dans le cadre du décret ATL (Accueil Temps Libre) il est nécessaire de constituer une CCA (Commission Communale de l'Accueil) composée de 6 membres du Conseil communal (3 effectifs et 3 suppléants) et d'élire parmi ceux-ci le Président.
 Le conseil désigne :

Effectifs :	Suppléants :
I. Hugues ANDRE, Président.	1. Thierry LEONET.
2. André COPINE.	2. Francis MARTIN.
3. Aline DIDIER.	3. Carine LHEUREUX.

V. REGLEMENT POLICE - CIRCULATION ROUTIERE

- Règlement de la circulation rue des Wez à Bièvre :
 - La circulation est interdite à tout conducteur, sauf pour les cyclistes, depuis le n°14 de la rue de Dinant à et vers le n°24 de la rue des Wez.
 - La circulation est interdite à tout conducteur, sauf pour les cyclistes, depuis le n°24 de la rue des Wez à et vers le n°38 de la rue de Dinant.
- Règlement de la circulation Gros-Fays : la circulation est interdite à tout conducteur :
 - depuis le n°6 à et vers le n°12
 - depuis le $n^{\circ}14$ à et vers le $n^{\circ}66$
 - depuis le n°62 à et vers le n°66



ETAT CIVIL

du 01 avril au 30 juin 2009

Naissances

SPIGT Elsa, née le 12 avril 2009, fille de Laurens et de BERTRUME Caroline * BAIJOT Antoine, né le 25 mai 2009, fils de Patrick et de JAUMOTTE Anne-Lise * EVRARD Thomas, né le 29 mai 2009,

fils de Maxime et de DACKWEILER Marianne MARTIN Chloé, née le 14 juin 2009, fille de MARTIN Abigail VINCHON Eloïse, née le 26 juin 2009, fille de Philippe et de SPIGT Kathelijne.

Mariage

PETITJEAN Arnaud de Bièvre et GILLET Jessica de Bièvre, mariés le 10 avril 2009 ROLIN Thierry de Bièvre et MEUNIER Brigitte de

Bièvre, mariés le 30 avril 2009 MASSART Michaël de Bièvre et CORDY Adrienne de Bièvre, mariés le

Décès

27 juin 2009

DEVALCK Maxime de Baillamont, décédé à Ceccano (Italie) le 10 janvier 2009 † PETIT Charles (Arsène) de Bellefontaine, décédé le 01 avril 2009 † COLLART Eliane de Six-Planes, décédée à Sainte-Ode le 03 avril 2009 † MAL-DAGUE Roger de Graide, décédé à Namur le 07 avril 2009

† ROSSION Agnesse de Naomé, y décédée le 24 avril 2009 † TITEUX Mathilde de Bièvre, décédée à Libramont-Chevigny le 25 avril 2009 † BALFROID Louise de Bièvre, décédée à Libramont-Chevigny le 08 mai 2009 † ISTACE Albert de Petit-Fays, y décédé le 17 juin 2009 † AECHTEN Françoise de Gros-Fays, décédée à Libramont-Chevigny le 27 juin 2009 † JAUMOTTE René de Bièvre, y décédé le 26 juin 2009 † LERICHE Fernand de Bièvre, décédée à Sainte-Ode le 27 juin 2009 † RICHELLE Julia de Bièvre, décédée à Dinant le 26 juin 2009

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

COMPTE 2008

Lors du conseil communal du 13 juillet 2009, l'ensemble des conseillers communaux a pu se réjouir des très bons résultats du compte 2008 du Cpas.

En effet :

- Malgré une augmentation des dépenses en personnel inhérente à l'indexation et à du remplacement de personnel malade, on peut se féliciter des comptes 2008 qui ont permis :
 - a) de renforcer la trésorerie avec un apport nouveau dans le fonds de réserve
 - b) de liquider annuellement 20.000 € de créances douteuses (effort à poursuivre)
 - c) de diminuer les postes d'aides sociales où nous dépassions TOUTES les communes environnantes (Beauraing, Gedinne, Paliseul, Vresse et Libin)

exemple tiré des comptes 2005 :

BEAURAING : 52.243,84 \in de dépenses pour 8.500 habitants

BIEVRE : 144.556,22 € de dépenses pour 3.175 habitants.

d) dans cette même optique, les dépenses de transfert ont diminué de 271.750 € depuis 2005 !!!

2) Afin d'illustrer ce qui précède, voici quelques chiffres significatifs

	2005	2006	2007	2008	
Nombre de per- sonnes aidées financièrement	180	190	158	233	
Aide sociale (espèce, nature, avance chômage, loyer, charges loca- tives, frais médi- caux)	144.556,22 €	109.054,52 €	73.383,09 €	63.401,34 €	
Dépenses en personnel	301.604,83 €	343.976,73 €	377.804,75 €	393.313,88 €	
Dépenses de transferts	664.385,46 €	570.059,93 €	438.589,09 €	392.634,57 €	
TOTAL des dépenses ordinaires en exercice propre	1.135.634,06 €	1.094.170,18€	1.017.302,64€	997.492,92 €	
Compte de résul- tats courants	- 46.000,31 €	- 8.090,94 €	64.843,13 €	114.905,37 €	
Résultat global du compte	80.775,83 €	80.549,31 €	108.103,52 €	147.803,49 €	

REPAS DE RENTRÉE SCOLAIRE

Afin de pouvoir organiser le service cuisine de manière optimale et surtout d'éviter les gaspillages vécus l'an passé, il est demandé aux enfants qui fréquentent la

cantine de prendre leurs tartines la première semaine de septembre. Dés le lundi 7 septembre, les repas seront fournis suivant les commandes des élèves.

MEMORIAL Van Damme 2009

Le ministre des Sports nous a octroyé des places pour les jeunes défavorisés et le CPAS a acquis des places supplémentaires au prix promotionnel de 20 \in .

Un bus sera prévu et financé par le CPAS via le Fonds Culturel. Toute personne intéressée par cet évènement peut contacter le CPAS aux numéros : 061 / 41 09 24 ou 061 / 41 09 25.

Date : **vendredi 4 septembre 2009** à 17 h00. (19 h : cérémonie d'ouverture, 22h : mini-concert du groupe Clousseau, 22h20 : feu d'artifice).

Excursion de l'Espace-Détente le mercredi 9 septembre 2009

PROGRAMME:

- 7h -7h15 au plus tard : départ devant le bâtiment du CPAS.
- 9h15 : café de bienvenue à la distillerie de Biercée à RAGNIES
- 10h : visite de la Batellerie à bord de la péniche-musée « Thudo »
- 12h30 : repas au Château Beauregard à THUIN (boissons non comprises).
- 14h30 : tour en car (commenté par un guide) à la rencontre des richesses patrimoniales des environs de Thuin
- 16h: visite guidée de l'abbaye d'Aulne à GOZEE
- 17h: temps libre jusque 18-18h30
- Retour prévu à Bièvre au plus tard à 20h.30

Le CPAS de Bièvre prend en charge le transport par autocar.

Prix : $30 \in \text{(payable de préférence sur le compte}$ N°091/0010077/18)

Inscription: Evelyne Prescler (061 / 41 09 25)
!!!! Places limitées à 50 !!!!

!!! Invitation cordiale à tous !!!

Le Président, Thierry LEONET



EXTRAIT DE LA CHARTE DE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Régulièrement des extraits de la Charte de Bièvre Vivre Ensemble (Règlement de police), seront publiés dans le bulletin pour votre information

CHAPITRE II -

DE LA PROPRETE ET DE LA SALUBRITE PUBLIQUES SECTION I – DES PROPRIETES PRIVEES

Art. 4 - Propriétés privées

Lorsque la sécurité, la propreté, la salubrité ou la tranquillité publiques sont compromises par des situations trouvant leur origine dans les propriétés privées, le Bourgmestre prend les arrêtés qui s'imposent.

Les propriétaires, locataires, occupants ou responsables à titre quelconque doivent s'y conformer.

En cas de refus ou retard d'exécution des mesures prescrites par lesdits arrêtés d'une part, ou d'impossibilité de les notifier aux intéressés d'autre part, le Bourgmestre peut y faire procéder d'office, aux frais, risques et périls des défaillants.

Art. 5 - Responsabilités

La personne qui ne respecte pas le prescrit des dispositions du présent règlement est civilement responsable des dommages qui pourraient en résulter.

La Commune n'est pas responsable des dommages qui résulteraient du défaut d'observation des dispositions prescrites par le présent règlement.

SECTION 2 - PROPRETE DE L'ESPACE PUBLIC

Art. 6 - Interdictions

Il est interdit de détruire ou de souiller de quelque manière que ce soit, de son fait ou du fait des personnes dont on doit répondre ou des animaux ou choses dont on a la garde ou la maîtrise :

- I. tout objet d'utilité publique ;
- 2. tout endroit de l'espace public ;
- 3. tout passage établi sur assiette privée accessible au public.

Quiconque enfreint les dispositions visées ci-dessus doit, dans les plus brefs délais, remettre les lieux ou objets concernés en état de propreté, faute de quoi il y sera pourvu par les soins de la Commune aux frais, risques et périls du contrevenant.

Art. 7 - Inscriptions sur l'espace public

Sauf autorisation préalable du Bourgmestre, il est interdit de tracer tout signe (graffitis, tags, etc.) ou d'effectuer toute inscription au moyen de quelque produit que ce soit sur les immeubles et meubles de l'espace public.

Art. 7 bis - Dépôts ou abandons d'immondices

Sont interdits les dépôts ou abandons d'immondices ou autres déchets assimilés aux immondices, en dehors des lieux et heures prévus pour leur enlèvement.

Art. 7 ter - Evacuation des eaux urbaines résiduaires

- § 1. Sauf dans les situations visées à l'article 9, il est interdit de faire s'écouler ou de laisser s'écouler les eaux urbaines résiduaires sur les voies publiques, y compris sur les accotements et sur les trottoirs, ainsi que dans les filets d'eau, dans les fossés et sur les talus qui en constituent les dépendances et ce, conformément aux dispositions existantes en matière de protection des eaux de surface et souterraine.
 - Sont considérées comme eaux urbaines résiduaires, les eaux usées domestiques ou le mélange des eaux usées domestiques avec les eaux usées industrielles et/ou des eaux de ruissellement.
- § 2. Il est interdit de déposer, de déverser ou de laisser s'écouler, dans les égouts ainsi que dans les voies artificielles d'écoulement, tout objet ou toute substance de nature à les obstruer ou à leur causer dommage ainsi que des produits polluants

et/ou dangereux.

Sont notamment considérés comme tels, les peintures et leurs solvants, l'essence, le mazout, les produits à base de goudron, les huiles de vidanges, les graisses animales, minérales et végétales, les médicaments ainsi qu'en règle générale tous les produits contenant des matières dites toxiques.

Art. 8 – Friteries, commerces ambulants et autres établissements de petite restauration

- § 1. Les exploitants de friteries, commerces ambulants, établissements de petite restauration, sandwicheries et autres vendeurs de marchandises à consommer sur place ou dans les environs immédiats, veilleront à assurer la propreté du domaine public et autour de leurs établissements.
- § 2. Ils y installeront un nombre suffisant de corbeilles à déchets et veilleront à les vider aussi souvent que nécessaire. Ces poubelles ne peuvent être ancrées dans le sol.
- § 3. Avant de fermer leurs établissements, ils veilleront à évacuer tous les déchets et éliminer toutes les souillures résultant de leur activité
- § 4. Les exploitants d'établissements ayant une emprise sur la voie publique, telle qu'une terrasse, sont responsables de la propreté des lieux. Ils doivent prévoir en conséquence des cendriers et des poubelles en suffisance afin de maintenir continuellement les lieux en état de propreté.

Au terme de l'exploitation commerciale journalière, les exploitants doivent procéder au nettoyage de l'espace public occupé par la terrasse, conformément aux prescrits de l'article 13. »

ANALYSE DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Chaque année, l'Administration communale procède à de nombreuses analyses de routines concernant la qualité de l'eau de distribution. Vous trouverez ici un tableau des résultats obtenus dans différentes zones de distribution de notre commune comme l'impose la législation en vigueur.

Nom ZDE	Localisation	Taux de conformité e. coli	Nitrates valeur moyenne	pH valeur moyenne
	VALEUR NORMALE =>	100%	Max.50	Entre 6,5 et 9,5
ZBIEVREI	Bièvre, Beauchamps	100%	11	6,6
ZBIEVRE10	Oizy	100%	14	6, I
ZBIEVRE I I	Monceau, Petit-Fays haut	100%	14	6,3
ZBIEVRE 12	Petit-Fays bas	66,67%	18	6,2
ZBIEVRE13	Bellefontaine	83,33%	14	6
ZBIEVRE14	Naomé	100%	23	6
ZBIEVRE2	Graide bas	87,50%	12	6,3
ZBIEVRE3	Graide haut	83,33%	9	6,2
ZBIEVRE4	Graide-Station	100%	15	6,2
ZBIEVRE5	Mon Idée	100%	13	6,2
ZBIEVRE6	Zoning de Bailamont	91,67%	24	6,2
ZBIEVRE7	Baillamont	83,33%	17	6,2
ZBIEVRE8	Cornimont	100%	18	6,3
ZBIEVRE9	Gros-Fays, Six-Planes	93,33%	18	6,2

Vous constaterez avec plaisir que la quantité de nitrates présente dans notre eau est largement inférieure à la limite maximale autorisée. En outre, mis à part pour 7 captages, on constate une absence totale de coliforme. Toutefois, pour 7 captages, un chlorage est nécessaire pour compenser une légère présence de coliforme. Enfin, et ce depuis toujours, notre eau est légèrement trop acide (pH), ce qui n'est pas particulièrement grave en soi. (absence de calcaire mais présence de légères traces de rouille à certains moments).

7



LE BILLET DU CENTRE CULTUREL

L'été se termine, et déjà se profile la rentrée et la nouvelle saison culturelle. Et quelle saison ! Que de fruits nouveaux à cueillir ! La récolte promet

d'être, encore une fois, riche et goûteuse.

En ouverture, le samedi 18 septembre à 20h30, le Centre Culturel accueillera un spectacle programmé dans le cadre du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières :

« Les Décousus » par la

Compagnie de La Pluie qui tombe, basée à Lille. Cette programmation est rendue possible par la collaboration établie avec le réseau Coté Cour, basé en Ardennes Française et Anne – Françoise Cabanis, directrice du Festival. Ne manquez pas cet évènement unique dans la région et précipitez vous pour découvrir l'univers poétique de l'art du théâtre de Marionnettes qui peut également être théâtre d'objet, théâtre d'ombre ou de papier,...dans un centre culturel entièrement investi pour l'occasion.

Mais la rentrée est également synonyme de **programme d'ateliers en tous genres**. Le Centre Culturel a préparé pour vous **bon nombre d'ateliers et des nouveautés** pour cette rentrée : un atelier de danse SALSA et un atelier de danses Folk. Autre nouveauté : le LABO ADOS, qui proposera des ateliers d'expression et de créativité aux 13 / 18 ans. Dans tous les cas, ne tardez pas à vous inscrire car le démarrage des ateliers est toujours dépendant du nombre de participants. Pour cela, vous pouvez contacter Rachel Haubruge au 061/51.16.14 ou lui laisser un message à l'adresse suivante : rachel@culturebievre.be. Surveillez votre boîte aux lettres, la brochure complète sera distribuée très prochainement.

LA RENTREE EN PRATIQUE :

Programme de la saison 09/10 :

- Week-end des 11,12 et 13 septembre : Les Journées du Patrimoine 09 en collaboration avec le Syndicat d'Initiative.
- Samedi 19 septembre 09 à 20h30 : « Les Décousus ». Genre : théâtre d'objet et danse.
- Vendredi 03 octobre 09 à 20h15 : « Le Jardin de Jeanne ». Genre : conte musical tout public.
- Vendredi 23 octobre 09 à 20h15: La Nuit Musiques & Racines. Genre : musiques trad.
- Samedi 28 novembre 09 à 20h15 : « Causerie sur le Lemming ».
 Genre : théâtre/ seul en scène.

Les ateliers :

1) Atelier théâtre enfant.

Public: 7 à 13 ans

Animateurs : Franck Delatour et Jérôme Thomas, Compagnie

du Tétras Lyre.

Rendez-vous: le jeudi 17 septembre de 17h00 à 18h30.

2) Atelier théâtre adulte.

Public : Adultes à partir de 25 ans.

Animateur : Jacques Nicolas, metteur en scène et écrivain. Rendez-vous : le lundi 14 septembre à 20h00 pour une première prise de contact. 3) Atelier Djembé.

Public : Adultes et enfants à partir de 8 ans.

Animateur : Cédric Tourneur

Rendez-vous : le mercredi 23 septembre de 18h30 à 19h45

(débutants) et de 20h00 à 21h15 (avancés)

4) Atelier des 4 saisons : Module peinture sur bois.

Public : à partir de 18 ans **Animatrice** : Christiane Michiels

Rendez-vous: Le 22 septembre de 9h30 à 12h30 (les cours ont

lieu un mardi sur deux).

5) Atelier des 4 saisons : Module Art Floral.

Public : à partir de 18 ans

Animatrice : Magali Parizel, fleuriste et décoratrice. **Rendez-vous** : le mardi 29 septembre à 19h30

6) NOUVEAUTE: Atelier danse Salsa.

Public: à partir de 16 ans **Animateur**: Nesly Louissaint

Rendez-vous: le jeudi 24 septembre à 19h30

7) NOUVEAUTE: Atelier danse Folk.

Public : à partir de 12 ans **Animateur** : Eddy Foré

Rendez-vous : le troisième samedi du mois à 15h00 à partir du

17 octobre

Le projet LABO ADOS

En réponse aux nombreuses interrogations que se posent les jeunes de notre région et afin de leur permettre de s'exprimer via les techniques artistiques diverses, le centre culturel propose dès la rentrée un nouveau projet : Le LABO ADOS. Ce Labo sera un lieu de rencontre et d'échange où les jeunes pourront faire des expériences artistiques avec l'aide d'animateurs qualifiés.

1) Atelier jeune théâtre.

Public : Adolescents à partir de 14 ans.

Animatrice : Sophie Davin de la Compagnie Buissonnière.

Rendez-vous: Les vendredis de 19h30 à 21h00.

2) Le LABO : tous les samedis de 10h00 à 13h00.Au programme : photo numérique, Bande Dessinée, mode et créations textiles, graphitis,... Le programme détaillé du LABO paraîtra dès la rentrée et démarrera en octobre.

BIFVRF COMMUNE D'FUROPF

Accueil de jeunes gymnastes danois

Arrivés en Belgique avec environ 16 heures de retard sur l'horaire prévu (embouteillages, panne d'autocar), le groupe de sportifs danois a pu donner une représentation le lundi 29 juin après-midi aux élèves de Graide-village et de Graide-Station. Chouette spectacle puisque certains jeunes accompagnés de leurs parents sont revenus à la représentation du soir.

Le spectacle s'est terminé par un jeu confrontant deux équipes, l'une de jeunes Belges et l'autre de jeunes Danois, autour d'un quiz sur nos pays respectifs. Belges et Danois ont terminé à égalité avec un score de 8/10. Après cette soirée conviviale, Kim, Connie et Jeanette ont invité les jeunes de Bièvre à partager leur souper le mercredi soir à Cornimont.



Au programme, dégustation de spécialités danoises et belges et discussions en anglais. Hélène, Mathilde, Marine, Julien, Arnaud, Maxime, Jean-Louis, Caroline et Marie ont beaucoup apprécié cette rencontre qui s'est terminée autour d'un feu de camp avec une dégustation de pain cuit au feu de bois dont voici la recette :

Vous enroulez un boudin de pâte à pain autour d'un bâton préalablement humidifié (pour éviter qu'il ne brûle). Faites-le cuire au dessus de la braise. Retirez-le du

bâton et remplissez le trou de confiture et dégustez! Bon appétit!

Les Danois enchantés de ce court séjour à Cornimont et dans notre région (visite des grottes Han-sur-Lesse, visite du château de Bouillon au flambeau et la promenade des échelles à Rochehaut sans oublier le magnifique point de vue sur Frahan) nous ont avoué : « We didn't know Belgium was so beautiful !!! » et en plus... le soleil et la chaleur étaient de la partie !!!!

L'ATELIER DE PEINTURE, DE SCULPTURE ET DE DESSIN E SCHODDUYN

Les 7, 8 et 9 juillet, l'atelier Emile Schodduyn à BIEVRE accueillait, les peintres indiens EJOU-MALE et ABEL pour un stage d'aquarelle. Ils ont acquis déjà une belle réputation parmi les initiés, depuis leur participa-

tion à la dernière biennale du "Salon national de l'aquarelle de Belgique".

On les croirait frères tant leurs œuvres se ressemblent. Mais s'ils ne sont pas issus d'une même fratrie, ils ont en commun les mêmes sources d'inspiration et un style pictural incomparable auxquels il faut ajouter leurs grandes qualités humaines et la sérénité de vrais sages.

On rencontre rarement autant de maturité et de maîtrise technique chez des peintres aussi jeunes.

Certes, un enseignement académique

leur a constitué un

bagage de connais-

sances artistiques

mais, l'essentiel de l'art de l'aquarelle, ils l'ont conquis en autodidacte.

C'est avec un minimum de moyens mais un parfait contrôle de l'eau et de la fusion des pigments, que leur peinture se charge d'un maximum d'effet visuel, de contraste et de luminosité.

Ce n'est pas que leurs connaissances et leur savoir-faire qu'ont voulu

nous faire partager ces deux maîtres de stage mais aussi un peu de l'atmosphère

de leur Pondichéry d'origine; les lumières et les ambiances féériques des rues animées sous un éclairage de fin de journée et la brillance des contre-jour où se reflètent les contours de paysages urbains sous l'averse

Nous ne pouvons que rendre hommage à ces magiciens gentlemen pour nous avoir éblouis et enrichis d'un regard neuf sur les êtres et les choses qui nous entourent.

Joseph HOFFMAN

Si vous voulez rejoindre un de nos cours ou ateliers, voici nos dates de reprise :

- pour le cours du mardi : 1er septembre
- pour l'atelier enfants du mercredi : 9 septembre,
- pour le cours du jeudi : 3 septembre
- (les ateliers du vendredi : toute l'année sans interruption de janvier à fin novembre, sauf cas exceptionnel)

Pour l'Atelier E. SCHOODUYN – BIEVRE www.bievreart.be 0473/957332

REMISE DES TROPHÉES DU MÉRITE ET DU BÉNÉVOLAT SPORTIF

Discours de Mr Hugues André, Echevin des Sports

Bienvenue à toutes et tous à la remise du Trophée du Mérite Sportif Communal pour l'année 2008.

Merci au comité du football de Bièvre d'avoir accepté de nous recevoir dans leurs installations. Merci à vous tous ici présents car, si vous êtes des nôtres ce soir, c'est que vous aimez le sport et connaissez les bienfaits du sport dans la société actuelle.

Nous ne le répéterons jamais assez, nous devons soutenir les jeunes, nos enfants, nous devons les aider dans la pratique de leur sport favori.

Les trophées que nous allons remettre ce soir, sont signe d'encouragement pour les jeunes sportifs de notre Commune, signe de reconnaissance et de remerciement pour les personnes bénévoles qui participent activement à la vie des clubs sportifs.

Malheureusement, cette année encore, nous n'avons reçu que très peu de candidatures et pourtant Dieu sait si dans la Commune nous avons beaucoup de jeunes talents dans le milieu sportif.

Mais nous n'enlèverons certainement pas les mérites des sportifs que nous allons applaudir ce soir.

Pour l'année sportive 2008, nous avons attribué le **Trophée du Mérite Sportif à Benjamin Doneux de Petit-Fays.** Benjamin qui n'aura que 11 ans, le 11 juin prochain, pratique le moto-cross depuis l'âge de 6 ans au club de Libin.

- En 2005, il fit ses débuts en compétition.
- En 2006 il participe au championnat AMPL en 50 cc et termine à la troisième place.
- En 2007, il fait ses débuts en 65 cc et termine 13ème du championnat malgré une fracture tibia-péroné. Un futur Rambo je pense.



• En 2008, il remporte le championnat AMPL en 65 cc avec 19 victoires à son actif sur 30 courses et termine également 3ème au championnat de Wallonie en ayant manqué une course.

Benjamin a effectué une progression régulière tout au long de la saison en dominant sa catégorie, il faut souligner que malgré son jeune âge Benjamin suit des entraînements assez stricts chaque semaine : à savoir, 1000m en natation, 30 minutes de jogging et 15 km à vélo.

Souhaitons à Benjamin qu'il poursuive sa belle progression et que ce trophée soit symbole de réussite et d'encouragement.

Toujours au niveau des sportifs, malgré la rentrée tardive de la candidature, je ne peux passer sous silence la magnifique saison 2007-2008 de l'équipe première du Royal Standard Football Club de Bièvre en championnat de 2ème provinciale.

En terminant un championnat d'excellente facture, les joueurs ont décroché un ticket pour le tour final, en remportant leurs quatre rencontres ils ont ainsi réalisé l'exploit d'accéder à l'échelon supérieur après six années passées dans l'antichambre de l'élite provinciale. Cette équipe a d'ailleurs prouvé lors de cette saison 2008-2009 qu'elle avait largement sa place parmi l'élite.

Nous allons passer à présent à notre candidat bénévole qui n'est autre qu'une figure emblématique du Royal Standard Football club de Bièvre.

La candidature de **Jacques Gérard** a été présentée par Carine, la fidèle déléguée et secrétaire du club.

Jacques est affilié au RSFC Bièvre depuis novembre 1981 et est devenu Président du club depuis 2001.

Jacques est un bénévole hors du commun, un bénévole qu'on ne trouve pas à tous les coins de rues.

D'ailleurs, qui n'a jamais vu Jacques aux alentours des installations du foot de Bièvre. Une chose est sûre, c'est qu'il y passe des journées entières. Nous avons d'ailleurs prévu dans le projet des nouvelles infrastructures à la rue de Bellefontaine, un local rien que pour Jacques, comme cela il sera sur place et il pourra même y dormir, autrement dit il sera concierge.

Jacques est vraiment l'homme à tout faire, que ce soit pour la tonte des terrains, leur remise en état en période hivernale, après les matchs ou après les entraînements, le nettoyage des vestiaires ou l'entretien de la buvette.

Bref, le club a une chance inouïe d'avoir dans son staff une personne aussi dévouée pour maintenir en parfait état des installations enviées dans toute la Province. Et son travail ne s'arrête pas là puisqu'il ouvre également les portes des installations lors des rencontres de toutes les équipes, depuis les diablotins jusqu'à l'équipe première et, cerise sur le gâteau, il trouve encore les ressources nécessaires pour tenir le bar. Quelle santé ce garçon !

Vous avez tout compris, il passe sa vie au football et quand vous cherchez Jacques, passez d'abord ici avant d'aller à son domicile.

Et je terminerai par une très belle phrase de Carine qui a su trouver les mots justes.

« Jacques, nous ne te remercierons jamais assez pour tout ce travail accompli. Ce trophée tu le mérites amplement, nous voulions te mettre à l'honneur et te faire savoir que nous te sommes tous très reconnaissants pour tout ce temps consacré au club de ton cœur. »

JOGGING DE LA BOUNANTE

Le samedi 6 juin, a eu lieu la troisième édition du jogging de la Bounante comptant pour le challenge des Ardennes. Organisé par l'asbl La Bounante à Graide-Station en collaboration avec l'ACBBS club d'athlétisme de Bertrix. Ce jogging a attiré plus de trente enfants sur la course de plus ou

moins I km et plus de 100 participants au total sur les courses de 6 et 12 km.

Rendez-vous est déjà fixé à l'année prochaine fin mai, début juin.

Hugues André, Echevin des sports

CLUB DE JOGGING

Après une année d'activité, le RCBG (Running Club Bounante Graide) continue les rendez-vous hebdomadaires, le jeudi à 19h30 et le dimanche à 10h00 sur la Place du Tram à Graide-Village.

Fin mars, un nouveau programme de 12 semaines a débuté avec plus de 25 nouvelles et nouveaux adeptes de la course à pied, programme bien adapté car tous les participants ont obtenu leur brevet de 5 km le dimanche 21 mai en fin d'après-midi, et ce grâce à nos deux supers coachs Isabelle Pays et Christophe Calay secondés également par Katrien Jacques.

Le programme de printemps s'est terminé par un barbecue très convivial.

Nous vous tiendrons au courant pour le programme du printemps 2010, mais en attendant venez nous rejoindre les jeudis et dimanches, été comme hiver.

Infos: 061/51 24 17 - 061 /51 19 59- 061/58 74 10

Hugues André, Echevin des sports

TROPHÉE DES COMMUNES SPORTIVES À LA LOUVIÈRE LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2009

Dans le cadre la participation prochaine de la commune de Bièvre au Trophée des Communes Sportives, je lance un appel à tous les sportifs tant confirmés qu'amateurs qui pourraient nous représenter dans différentes disciplines pour les épreuves officielles :

- Jogging - Badminton - Pétanque

- Natation - Mini-Foot

Mais aussi pour les moins aguerris ou pour les supporters, une initiation est possible dans pas moins d'une cinquantaine de disciplines, dont :

Squash
 Trampoline
 Escalade
 Escrime
 Parcours d'orientation
 etc...

!!! C'est par ailleurs, le nombre d'habitants de notre commune, sportifs ou accompagnateurs de tous âges qui maximise le total des points !!!!

De plus à l'occasion de la fête de la Communauté française à La



Louvière, le centre ville accueillera de nombreuses animations sportives, musicales ou folkloriques, buvettes et stands de petite restauration.

À 21 h, la journée se terminera en apothéose avec la 4e représentation de l'opéra urbain « Décrocher la lune » de Franco Dragone

Pour toutes inscriptions ou renseignements complémentaires :

Hugues ANDRE, Rue de Gedinne 12 à 5555 Graide Tel :061/51 24 17 + gsm : 0472/361985 ou le site de l'ADEPS : www.adeps.be

Hugues André, Echevin des sports

DE NOUVEAUX HORAIRES DE BUS POUR LA RENTREE SCOLAIRE !!!

Un toutes-boîtes diffusé courant 2005 vous annonçait la prochaine restructuration des lignes de bus TEC desservant les villages de l'entité de Bièvre.

Si la mise en place du nouveau dépôt et point de correspondance a pris un certain temps, les travaux de construction touchent à leur fin.

C'est donc maintenant officiel, l'inauguration du nouveau dépôt aura lieu le 31 août prochain et la mise en place des nouveaux horaires des lignes régulières entrera en vigueur pour la rentrée scolaire au 01/09/2009.

Les horaires des différentes lignes desservant nos villages n'auront plus rien à voir avec ce que vous connaissez depuis de nombreuses années. En effet, à l'exception de la ligne 141 "Graide - Beauraing - Dinant", qui est une ligne gérée par l'exploitation namuroise du TEC, toutes les autres lignes seront supprimées et remplacées par de nouvelles.

Voici un tableau résumant les horaires qui entreront en vigueur le 1 er septembre prochain. Ce tableau ne reprend que les parcours scolaires constituant l'essentiel des déplacements des habitants de notre commune. Bien entendu, d'autres bus circuleront en dehors de ces heures; pour connaître les différents horaires, vous pouvez prendre contact avec la Maison du TEC de Libramont au 061/53.10.00 ou consulter le site internet www.infotec.be sur lequel vous pourrez consulter tous les horaires mais aussi vous assurer de l'itinéraire des autobus et donc des arrêts effectivement desservis.

Comme vous pourrez le constater, les heures de départs sont quasiment inchangées le matin pour la plupart des localités.

La plus grosse amélioration est constatée pour les villages de Monceau, Oizy, Baillamont, Bellefontaine et Petit-Fays qui bénéficieront d'un bus vers les écoles de Carlsbourg et Paliseul à une heure plus raisonnable que ce qui leur était proposé jusqu'à présent.

En effet, ce ne sera pas moins de 30 minutes gagnées le matin et pratiquement la même chose pour les retours en fin de journée. Une heure de plus à la maison, ce n'est quand même pas négligeable pour des enfants qui pourront se lever plus tard mais aussi rentrer plus tôt pour faire les devoirs...

A noter également que les étudiants de Bièvre fréquentant les écoles de Carlsbourg ou Paliseul pourront rentrer chez eux quasiment 1h00 plus tôt le soir grâce à des horaires de bus adaptés aux horaires de ces 2 écoles, en ne tenant plus compte des horaires des établissements scolaires de Bertrix et Bouillon.

Bref, vous pourrez constater que le maximum a été fait pour améliorer considérablement les conditions de transports des habitants de notre entité.

Si vous avez des questions par rapport à cette restructuration, je reste à votre entière disposition.

Carine LHEUREUX Conseillère communale

Localité de départ		Vers Libramont	Vers Carlsbourg	Vers Paliseul	Vers Bertrix	Vers Bouillon	Vers Gedinne	Vers Beauraing
Bièvre	départ matin *	7h12	7h37	7h37	7h37	7h37	71144	7h44
(Lignes 141, 44 et 65)	retour Mercredi midi / soir **	13h23 / 17h23	12h36 / 16h41	12h36 / 16h41	13h10 / 17h10	13h10 / 17h10	12h46 / 17h30	12h46 / 17h30
Graide village	départ matin *	/	7h32	7h32	7h32	7h32	71/36	71/38
(Ligne 67)	retour Mercredi midi / soir **	/	13h09 / 17h14	13h09 / 17h14	13h09 / 17h14	13h09 / 17h14	12h56 / 17h38	12h66 / 17h38
Graide Station	départ matin *	/	7h36	7h36	7h36	7h36	7h40	7540
(Ligne 67)	retour Mercredi midi / soir **	- /	13h05 / 17h10	13h05 / 17h10	13h05 / 17h10	13h05 / 17h10	12962 / 17134	12962 / 17k34
Naómé	départ matin *	/	7h42	7h42	7h42	7h42	1	/
(Ligne 67)	retour Mercredi midi / soir **	/	12h59 / 17h04	12h59 / 17h04	12h59 / 17h04	12h59 / 17h04	I I	/
Stx-Planes	départ matin *	7h00	71400	7h00	7h00	7h00	J	1
(Ligne 42)	retour Mercredi midi / soir **	13h35 / 17h35	13h35 / 17h35	13h35 / 17h35	13h35 / 17h35	13h35 / 17h35	1	1
Gros-Fays	départ matin *	7h04	7h04	7h04	7h04	7h04	J.	1
(Ligne 42)	retour Mercredi midi / soir **	13h31 / 17h31	13h31 / 17h31	13h31 / 17h31	13h31 / 17h31	13h31 / 17h31	J	1
Cornimont	départ matin *	7h12	7h12	7h12	7h12	7h12	1	1
(Ligne 42)	retour Mercredi midi / soir **	13h23 / 17h33	13h23 / 17h33	13h23 / 17h33	13h23 / 17h33	13h23 / 17h33	J	1
Monoeau	départ matin *	7h13	7h34	7h34	7h13	7h13	J	1
(Ligne 30)	retour Mercredi midi / soir **	13h16 / 17h16	12h52 / 16h52	12h52 / 16h52	13h16 / 17h16	13h16 / 17h16	J	1
Oizy	départ matin *	7h24	7h39	7h39	7h24	7h24	,	1
(Lignes 30 et 43)	retour Mercredi midi / soir **	13h11 / 17h11	12h47 / 16h47	12h47 / 16h47	13h11 / 17h11	13h11 / 17h11	J	1
Baillamont	dëpart matin *	7h28	7h43	7h43	7h28	7h28	1	1
(Lignes 30 et 43)	retour Mercredi midi / soir **	13h07 / 17h07	12h43 / 16h43	12h43 / 16h43	13h07 / 17h07	13h07 / 17h07	1	/
Bellefontaine	départ matin *	7h05	7h26	7h26	7h05	7h05	1	1
(Ligne 30)	retour Mercredi midi / soir **	13h25 / 17h25	13h01 / 17h01	13h01 / 17h01	13h25 / 17h25	13h25 / 17h25	1	1
Petit-Fays	départ matin *	7h09	7h30	7h30	7h09	7h09	I I	1
(Ligne 80)	retour Mercredi midi / soir **	13h20 / 17h20	12h66 / 16h56	12h56 / 16h56	13h20 / 17h20	13h20 / 17h20	J.	1

^{*} heure de départ de l'arrêt situé au centre du village

^{**} heure d'arrivée à l'arrêt situé au centre du village



PISCINE DE CARLSBOURG

Horaire de l'année scolaire 2009/2010 - REPRISE DES COURS LE 07 SEPTEMBRE 2009

TARIF : Entrée public : paiement sur place, 2€ la séance.

ABONNEMENT COURS:

• Tarif 1*: ler semestre (14 séances): 49€ 2ème semestre (20 séances): 70 € Année : 103 €

Tarif 2*: ler semestre (14 séances):
 63€ 2ème semestre (20 séances): 90 €
 Année: 138 €

*Tarif I : pour les habitants des communes de Bièvre et de Paliseul ainsi que pour les familles des enfants inscrits à l'Institut Saint Joseph (primaire et secondaire).

*Tarif 2 : pour les habitants des autres communes non partenaires de l'A.S.B.L.

- ⇒ Réduction de 5€ par semestre à partir du 2ème enfant inscrit de la même famille
- ⇒ Réservations auprès du moniteur attitré.
- ⇒ Inscriptions aux cours par virement sur le compte : 001-3854682-75 avec en communication, le nom, le prénom de l'enfant, le jour et l'heure de l'activité.

⇒ **BONNET OBLIGATOIRE** : achat 1.50 €

ACTIVITES	JOURS	HEURES	MONITEUR	N° CONTACT
Cours pour enfants	lundi	18/19	De Mol Julie	0475/214 003
	mardi	17/18	Lejeune Laurence	0472/875 282
		18/19	Lejeune Laurence	
		19/20	De Mol Julie	0475/214 003
	eudi	17/18 complet	Hermant Muriel	0498/077 081
		18/19 complet	Poncelet Virginie	0497/321 770
	vendredi	17/18	Gaussin Anne-Lise	0472/897 485
		18/19	Gaussin Anne-Lise	
		19/20	De Mol Julie	0475/214 003
	samedi	09/10	De Mol Julie	0475/214 003
		10/11	De Mol Julie	
		11/12	De Mol Julie	
Cours adultes	lundi	19/20	Louis Christel	0496/813 241
Cours perfection compétition	mercredi	16/17	Godefroid William	0475/726 593
Cours perfection endurance	mercredi	17/18	Godefroid William	0475/726 593
		18/19		
		19/20		
Aquagym	mardi	20/21	De Mol Pierre	0497/939 753
		21/22		après 18 h
	mercredi	20/21	De Mol Pierre	0497/939 753
	jeudi	19/20	Gaussin Anne-Lise	0472/897 485
*Yongée	vendredi	21/22	Alaime Jean-Marie	061/533 884
Bassin public	lundi	20/21 - 21/22		
•	mercredi	21/22	I	
	jeudi	20/21 - 21/22	1	
	vendredi	20/21		
	samedi	15/16 - 16-17		
	dimanche	10/11 - 11/12	1	

ONE

Horaire du car tous les mois, le premier mardi :

09h00 Bièvre, Place de l'église

10h30 Graide Station, parking de la gare

11h00 Graide Village, Place du tram

11h30 Naomé, en face de l'ancienne école Avec le Dr Moreau

13h00 Oizy, devant l'école

13h45 Monceau, en face de la boulangerie

14h15 Petit-Fays, devant la salle des fêtes Avec le Dr Libouton

! Une lectrice bénévole sera présente à certaines séances du car afin de distraire vos bambins et de les éveiller à la lecture !

De plus, 2 fois par an, un dépistage visuel est organisé pour les enfants de 18 mois à 3 ans. Attention, il faut prendre rendez-vous! Prière de me contacter si nécessaire.

Prochaine date : Le 22 septembre 2009 de 9h00 à 12h00. Tous nos services sont gratuits.

Pour plus de renseignements, contacter V. Crespin T.M.S. ONE sur votre commune au 0499/57.26.95 ou la bibliothèque communale au 061/23 96 72.

BIÈVRE SERVICES -AGENCE AGRÉÉE TITRES-SERVICES

Vous avez besoin d'une aide-ménagère....

Les Titres-Services sont là : 7,50€ de l'heure (5,25 € après déduction fiscale)

Vous pouvez utiliser les titres pour le nettoyage, la lessive, le repassage, les petits travaux de couture et la préparation des repas.

Pour tout renseignement complémentaire : BIEVRE SERVICES

Rue de Bouillon, 32B - 5555 BIEVRE ☎: 061/51.22.32 - 0473/26.36.18

Permanences: du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et le lundi et jeudi après-midi sur rendez-vous

DIDIER Aline (Présidente)

LES DÉCHETS DE TONTE DE PELOUSE SONT TOXIQUES POUR NOS RIVIÈRES !!!!

« L'herbe répandue dans le cours d'eau est bien sûr « biodégradable » ! Mais cette transformation ne se fait pas sans dommages pour l'environnement : réduction de la teneur en oxygène dissous, colmatage des fonds par les résidus, pollution visuelle, étouffement de la végétation herbacée des berges qui en sont fragilisées.



Utilisez donc le parc à déchets verts, le parc à conteneurs ou compostez vos végétaux à domicile !

Ceci est une information de la cellule de coordination du Contrat de Rivière Lesse (Source : « Journées du nettoyage » CR Vesdre, CR Amblève, CR Ourthe)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL ECONOMIE

Arnaques aux annuaires professionnels, insertions publicitaires et noms de domaine

Le type d'arnaques :

Régulièrement des associations, des indépendants, des fondations, des associations communales et provinciales, des artisans, des professions libérales et des PME sont approchées par e-mail, fax ou même courrier ordinaire, pour s'inscrire dans des annuaires professionnels sur Internet ou sur papier. Souvent derrière une proposition alléchante car souvent "gratuite" se cache une arnaque savamment orchestrée par une entreprise établie hors Belgique dont le siège social peut être une boîte aux lettres.

Comment décoder ce type de message :

Le formulaire envoyé aux victimes se présente sous la forme d'un document comprenant les données de la victime à valider (objet social et coordonnées) par l'apposition d'une simple signature.

A la lecture des conditions de vente rédigées en caractères minuscules, la victime s'aperçoit, souvent trop tard, qu'elle a souscrit un abonnement par l'intermédiaire d'un bon de commande. Cet abonnement dont le montant annuel varie de 750 à 1000 euros est souvent conclu pour 3 ans et reconductible d'office. Si la victime paie, le paiement vaut pour accord ferme de commande.

Et dès réception de la commande de la victime, l'entreprise qui propose l'annuaire va envoyer rappel et signaler le recours à des bureaux de recouvrement.

Conseil

Ne jamais signer ces documents et en cas de signature, refuser tout paiement. Car ces entreprises qui opèrent de l'étranger vont rarement en justice pour obtenir les paiements demandés.

Pour porter plainte :

Adressez-vous à la Direction générale du Contrôle et de la Médiation du SPF Economie, via le formulaire de plainte téléchargeable sur le site http://www.economie.fgov.be

ou disponible à l'adresse suivante : SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie, DG Contrôle et Médiation – FO, boulevard Simon Bolivar, 30, 9ème étage à 1000 Bruxelles

Tél 02/277 54 84 - fax 02/277 54 52 mail : eco.inspec.fo@economie.fgov.be

UN PETIT MOT D'HISTOIRE : UNE FAMILLE DUMONCEAU

Il est parfois très intéressant et plaisant de recueillir les petites histoires qui accompagnent la « grande » histoire. En voici une qui provient des registres paroissiaux d'Opont. On y constate la naissance d'une branche de la famille Dumonceau pour le moins originale.

Ce nom existe depuis longtemps et signifie notamment « originaire de Monceau ». Mais si l'on cherche plus loin, on peut dire venant de ou issu « d'une grande quantité, d'un tas, d'un petit mont, d'une petite colline », ce qui est tout compte fait la signification du nom du village.

A ce propos, voici ce qui ce passa à Beth Opont.

Nicolas Ruaumoulin est né au moulin de Ruaumoulin situé sur le ruisseau du même nom. Il est aussi appelé moulin de Monceau bien que situé sur la commune de Oizy. Le ruisseau faisant limite, le fournil est lui sur Monceau. Quand Joseph Copine arrêta à jamais sa roue hydraulique vers 1960, les gens l'appelait moulin de Bibine, du nom de sa mère Albine Boulouf.

Notre Nicolas Ruaumoulin décide un beau jour de se marier et de faire sa vie à Beth. Les échevinages nous apprennent que cet homme sera mayeur des Abbyes de 1619 à 1632 (date de son décès). Pour les gens de ce hameau, le nouvel arrivant est vite devenu, Nicolas du Monceau car il en vient (presque). Il va avoir 8 enfants de 1587 à 1608 et les trois premiers seront normalement inscrits sous le nom de Ruaumoulin. Pour les 5 derniers ce sera Dumonceau, car le greffier aura sans doute inscrit le « surnom » ou plutôt le nom usuel au détriment du vrai nom. Voilà comment naquit une nouvelle branche de la famille Dumonceau.

Mais ils auraient pu aussi bien s'appeler Dumoulin, comme on l'a souvent vu. Cela tient donc à peu de choses. Le nom Ruaumoulin allait disparaître. Les causes sont des membres non mariés ou sans descendance masculine. Il y a bien longtemps qu'il n'y en a plus dans la région. On en signalait encore à Graide à la fin du 18ème siècle, avec le décès de Marie Elisabeth le 27 février 1798.

Yvon Barbazon

ENSEIGNEMENT

1) Cours de néerlandais

A la rentrée scolaire 2009-2010, des cours de néerlandais seront donnés aux élèves de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème année primaire. En ce qui concerne, les élèves de 5 et 6ème, le cours sera le même que les années précédentes.

2) Accueil extra-scolaire

Dès la rentrée scolaire également, une coordinatrice ATL (Accueil Temps Libre) organisera des activités extra-scolaires en collaboration avec les accueillantes des différents implantations scolaires.

Cette personne organisera également des stages pendant les vacances scolaires en plus des stages existant actuellement, à des dates différentes bien entendu.

La coordinatrice travaillera en collaboration avec tous les clubs sportifs, avec le centre culturel, avec la bibliothèque et d'autres associations de la Commune.

3) Fort Bouillar, c'est vraiment super génial !!!

Ce vendredi 26 juin, les élèves de 6ème primaire de la commune de Bièvre ont participé Épreuves intellectuelles, physiques, militaires de Fort BouillAR... Mais d'où vient ce nom ?

Inspiré du célèbre jeu télévisé : « Fort Boyard », nous comprenons le jeu de mots avec « L'Athénée Royal de Bouillon ».

Vers 8h30, vingt-trois équipes d'une dizaine de participants sont réunies dans la cour. Quelle mise en scène fantastique.

Sous la responsabilité d'un guide, nous voilà partis pour une série d'épreuves intellectuelles, physique, militaires (essayez la « descente de la mort », poignez les yeux bandés dans un seau rempli de vers, envoyez un message en Morse...)

Avec des épreuves fixées à une durée de 12 minutes précises, il ne faut pas traîner pour rejoindre le château ou l'internat de Morsehan.

Malheureusement, l'orage éclate lors de la cérémonie finale, et c'est sous un préau trop rempli que nous recevons nos nombreux prix.



Petite anecdote : lors du retour, les freins de notre car restent bloqués...mais grâce à la gentillesse de quelques parents, nous rejoignons (...en voiture...) nos domiciles.

Un tout grand merci à notre Directeur qui a pris l'initiative de nous inscrire à cette magnifique épreuve ainsi qu'à la Commune qui a fait en sorte que cette journée soit pour nous totalement gratuite. Grâce à eux, Lions et Tigres...ont presque vaincu!!!

5. Participation de différentes classes à la marche parrainée en faveur des Œuvres du Père Victor

La très belle recette de cette marche parrainée : 1.243,14 €, est versée intégralement au Père Victor qui achète, sur place au Congo, des fournitures scolaires pour des écoles à KIMPESE.

C'est par l'intermédiaire de l'« ASSOCIATION PERE VICTOR » que tous les justificatifs seront transmis aux écoles biévroises.

Voici quelques commentaires et photos :

Les Lions

Le 22 mai, à Petit-Fays, nous avons marché pour les œuvres du Père Victor.

Du Pont des Brebis, on est parti vers la Roche Mouselle. Là, on a fait des ricochets, on a écouté le ruisseau. Hélène a raconté l'histoire avec les chevaux à la guerre de 1914-1918. De retour à l'école, Odile nous a servi galettes et eau. « A la santé de Père Victor » a souhaité Elyse. La belle somme d'argent récoltée servira à acheter des cahiers, des livres.....

Les élèves de Petit-Fays

Les Tigres

http://www.fortbouillar.be/index.htm

4. Ecole de Graide (Station) - Une visite à Cornimont

Comme chaque année, nous avons marché pour nos petits amis Congolais. Comme c'était gai !

Avec notre bonne volonté, quel plaisir de récolter, de marcher, de jouer et de leur offrir ainsi toute notre solidarité et notre amitié.

Classes de 1°& 2°, 3°& 4° primaires de Bièvre

Le mercredi 29 avril, nous avons visité l'atelier de peinture de Monique Pater. Elle nous a montré ses tableaux.

Ensuite, elle est venue à l'école et elle a expliqué aux élèves de la classe comment peindre un bouquet de fleurs.

Elle nous a surtout appris à mélanger les couleurs et à inventer à partir de ce que l'on voit.

Le résultat était super et nous avons offert un magnifique bouquet à nos mamans.

Merci madame Pater pour cette belle activité.

Marine, Antonin et Théo Pour la classe de 1°,2° et 3°A de Graide

Pourquoi une marche parrainée ? Il serait plus facile de récolter l'argent et puis, simplement de le déposer en banque. Mais nous vou-









Maison LAMBOT

Poëlerie Foyers Inserts et poëles à pellets Électro-ménager Cuisine @ 061/51 15 43



Rue de Monceau, 38, Bièvre

Seduc'tif



Carole Ries Séduc'tif Rue de Porcheresse 17 - 5555 Graide 061/51.31.61



- PARTICULIERS ADMINISTRATIONS ENTREPRISES
- PELOUSE: AMENAGEMENT-TONTE-ENTRETIEN
- · CLÔTURE
- **PLANTATIONS**
- TAILLE DE HAIE-ABATTAGE DANGEREUX-FRUITIERS.
- GYROBROYAGE-PULVERISATION
- · PETITS TERRASSEMENTS
- RACCORDEMENT D'EGOUTTAGE
- · AMENAGEMENT EXTERIEUR DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

TEL: 061/46.00.23 FAX 061/46.00.24

Rue de Dinant 61 B-5555 BIEV RE





lons montrer par ce geste, notre volonté de faire quelque chose d'autant plus riche que nous sommes certains que l'argent envoyé servira bien à équiper en matériel scolaire des écoles congolaises.

Classe de 5° & 6° primaires de Bièvre

6. Ecole de Oizy

a) Les marionnettes par Justin Despat - 2ème année

Un mercredi, nous avons reçu la visite de Madame Suzanne et de ses marionnettes : Max, Angèle, Lui, Valseuse et Arlequin.

Angèle est une africaine, Max est un clown et Arlequin un bouffon. La valseuse est une danseuse. Ce sont de super marionnettes.

Madame Suzanne est venue avec une copine qui s'appelle Catherine. Elle a aidé à déposer les marionnettes et à ranger son matériel.

Voir des marionnettes bouger leur tête, saluer, danser,... Quel bonheur ! Merci Madame Suzanne !

Tout ça était super

b) Un étudiant français dans notre classe par Nadège Rolin – 5ème année

Au mois de mars, Maël LAS-SAUX, 23 ans, originaire de Charleville-Mézières est venu nous rendre visite le 12 mars. En ce moment, il prépare un Master « Plurilinguisme européen et interculturalité » à l'université de Strasbourg.

Dans le cadre de ses études, il

travaille sur les problèmes communautaires en Belgique. Un sujet qui le passionne ! Il réfléchit entre autre à des questions telles que « l'identité belge », et « les représentations ». Il nous avait préparé un petit test.

Une des ses plus grandes passions est de voyager. Cette année, il a visité une quinzaine de pays européens. La photo, ci-dessus, de Maël a été prise à Athènes pendant les congés de Noël.

J'ai adoré pouvoir aider Maël dans ses études et voir les jolies photos de ses voyages.

c) Une exposition d'œuvres de personnes « différentes » par Nadège Rolin – 5ème année

Vendredi 29 mai 2009, nous, les élèves de l'école primaire de Oizy avons été au centre culturel de Bièvre pour découvrir les œuvres que les handicapés du Bâti ont réalisées.

Pour commencer, nous sommes partis à 9h15. Quand nous sommes arri-

vés, nous avons bien été accueillis par les éducatrices et la responsable de l'ACRF. Les éducatrices (Manuela MARTIN et Mme Marianne DUMONT) nous ont présenté les personnes différentes. Il y en avait 3. Aïssa, 46 ans, a un handicap moteur. Sumitha, 27 ans, handicapée sensorielle (autiste) et Fabiola, 49 ans, est une handicapée physique.

Puis, Manuela MARTIN nous a demandé de regarder les œuvres... Après avoir visionné celles-ci, nous avons dû nous mettre devant le dessin que nous préférerions et expliquer pourquoi on l'avait choisi. Marianne DUMONT nous a expliqué les différentes techniques. Il y avait de la gouache, de l'acrylique, et de la peinture à l'eau.

Avant de repartir, les éducatrices nous ont demandé d'écrire un petit mot ainsi que notre prénom dans le livre d'or du Bâti.

Pour finir, nous sommes repartis à pied jusqu'au cours d'informatique à l'école de Bièvre au centre du village de Bièvre.

J'ai trouvé que les œuvres des personnes différentes étaient très belles. J'ai trouvé ça bien de découvrir les dessins des handicapés. En plus, je crois qu'elles ont été ravies de nous rencontrer car Aïssa nous a remerciés. Merci aussi pour cette belle exposition.

AGENDA

AOUT

☐ le jeudi 27 à Louette-Saint-Denis : Marche des Trotteurs Ardennais - Départ à 14 h 00 de la salle des fêtes -Info : 061/51 23 63

les 28, 29 et 30 à Naomé: Fête d'été - organisation: la jeunesse
 samedi 29 à Bellefontaine: Cochon à la broche - Rens et réservation: 061/51 14 32 (L. Gretz) ou 061/51 21 03 - loisirs-de-bellefontaine@skynet.be - http://bellefontaine-com.skynetblogs.be

SEPTEMBRE

- Chaque premier vendredi du mois (sauf juillet et août) Patro St-Hubert à Bièvre à 20 h 00 : réunion du Cercle orchidophilique => s'adresse à tous les amateurs d'orchidées (néophites ou connaisseurs) avec la présence de G.Schmidt (producteur) lors de nos réunions, excursions ou expositions cotisation annuelle : 15 € Rens : Mr Bergeret : 0476/65 38 25
- □ les 05 et 06 : Rallye de la Semois Organisation : Promo Racing Contact : info@promo-racing.be www.promoracing.be □ le 10 à Orchimont : Marche des Trotteurs Ardennais départ
- à 14 h 00 de la salle des fêtes rens : 061/51 23 63
- □ dimanche 13 à Monceau : Marche suivie d'un barbecue Club Canin du Pont Mack Départ de la marche à 09 h 30 (départ du terrain sis Rue du Timon à Monceau) infos : www.ccpm.be 061/51 22 26
- ☐ les 12 et 13 au Moulin d'Ucimont : de 10 à 18 h00 : Exposition internationale d'orchidées (exposants professionnels de Belgique, de France et de Hollande) + artisanat lié à l'orchidée

CENTRE ESSO ARDENNES

WARIN-CORNET

SERVICE - QUALITE - QUANTITE

STATION SERVICE - ESSENCE - PETROLE - MAZOUT - HUILE - GAZ - CITERNES



Ets WARIN

Graide (Station) 061/51.10.26



WARIN-CORNET

Beauraing 082/71.33.66

*MAZOUT QUALITE ESSO *PAIEMENTS ECHELONNES

*ESSO Mobil LUBRIFIANTS

*MAZOUT HIVER -20°

*MAZOUT EXTRA

Répartissez votre budget chauffage sur 12 mois SANS FRAIS NI INTERETS (Voir conditions d'acceptation de votre dossier)

*RAVITAILLEMENT AUTOMATIQUE



ESSO OPTIPLUS

NOTRE MAZOUT A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

ECONOMIE SECURITE PROPRETE



Banque & Assurances Jean-Michel CLARINVAL

5575 Gedinne

5550 Vresse-Sur-Semois

Tél. 061/58 80 84

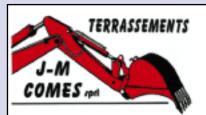
Tél. 061/22 22 20

OCA: 63640 - MAE: 20 2674



Un contrat de confiance

Agence bancaire



rue du Progrès, 43 GRAIDE-STATION Tél/Fax 061/51.20.76 GSM 0475/32.42.14

Entreprise

Terrassements - Nivellements - Chemins forestiers - Etangs Démolitions - Egouttages - Drainages - Allées et bordures Vendeur et placeur agréé Région Wallonne de stations d'épuration, citernes à eau de pluie, citerne à lisier...













- □ les 12 et 13 au Centre culturel de Bièvre : Journées du Patrimoine consacrées au thème : "Patrimoine et modernité, du XXe siècle au 3ème millénaire" info 061/51 16 57 à sirb.bievre@skynet.be
- □ les 18 et 19 à La Licorne à Bièvre : de 13 à 19 h00 Weekend du Cheval rens : Mme Helleputte 0495/25 13 72 www.celalicorne.be
- □ le 19 à Gros-Fays: Promenade bilingue guidée "A la découverte des champignons" Rendez-vous devant l'église à 14h00 Départ de la marche à 14h15 / retour prévu à 17h30 info 061/51 16 57 sirb.bievre@skynet.be
- ☐ le 24 à Louette-St-Pierre : Marche des Trotteurs Ardennais - départ à 14 h 00 du centre YWCA - rens : 061/51 23 63
- □ les 25, 26 et 27 à Petit-Fays : Kermesse de septembre organisation : la jeunesse 061 51 14 27
- □ Le 26 à Oizy: Balade nature guidée bilingue « Les champignons », départ à 10h et 14h30 à « La Haute Voie » rue de la chapelle 8 Payant Tweetalige begeleide wandeling « De Champignons », vertrek om 10u en om 14u30 aan « La Haute Voie » / Betalend Info: 061/51.23.99 lahautevoie@skynet.be

OCTOBRE

- □ Chaque premier vendredi du mois (sauf juillet et août) au Patro St-Hubert à Bièvre à 20 h 00 : réunion du Cercle orchidophilique => s'adresse à tous les amateurs d'orchidées (néophites ou connaisseurs) avec la présence de G.Schmidt (producteur) lors de nos réunions, excursions ou expositions cotisation annuelle : 15 € Rens : Mr Bergeret : 0476/65 38 25
- ☐ le 08 à Naomé : Marche des Trotteurs Ardennais départ à 14 h 00 de la salle des fêtes rens : 061/51 23 63
- □ les 09, 10, 11et 12 à Graide-Village : Kermesse d'automne organisation: la Jeunesse : 0476/60 96 16
- ☐ les 16, 17, 18 et 19 à Naomé : Grande kermesse annuelle Organisation : La Jeunesse
- ☐ mercredi 21 à Bièvre au Centre Culturel Don de Sang infos : www.transfusion.be
- □ le 22 à Malvoisin : Marche des Trotteurs Ardennais départ à 14 h 00 de l'église (accueil à la salle des fêtes) rens : 061/51 23 63
- ☐ le 24 au Patro Saint-Hubert : Bourse aux vêtements d'hiver, aux jouets et décoration de Noël Renseignement : Mme Louis : 061 51 25 56 patro-bievre@skynet.be



NOVEMBRE

- □ Chaque premier vendredi du mois (sauf juillet et août) au Patro St-Hubert à Bièvre à 20 h 00 : réunion du Cercle orchidophilique => s'adresse à tous les amateurs d'orchidées (néophites ou connaisseurs) avec la présence de G.Schmidt (producteur) lors de nos réunions, excursions ou expositions cotisation annuelle : 15 € Rens : Mr Bergeret : 0476/65 38 25
- ☐ les 06, 07, 08 et 09 à Bièvre : Fête de la St-Hubert Organisation : jeunesse : 0472/10 18 73 ou 0494/84 96 56
- le 12 à Gros-Fays : Marche des Trotteurs Ardennais départ à 14 h 00 de la salle des fêtes - rens : 061/51 23 63
- le 13 au Patro Saint-Hubert à Bièvre à 19 h 00 LOTTO réservation des tables possible à l'avance ouverture des portes à 18 h 00 Renseignement : Mme Louis : 061 51 25 56 patrobievre@skynet.be
- le 26 à Rienne : Marche des Trotteurs Ardennais départ à 14 h 00 de la salle des fêtes rens : 061/51 23 63
- dimanche 29 à Graide-Village : Bénédiction des tracteurs, des chevaux, et des petits animaux
 - o 10 h 30 : grand-messe de St-Eloi/St-Hubert
 - o 11 h 00 : Rassemblement devant le parvis de l'église
 - o 11 h 30 : cortège vers la salle paroissiale où aura lieu la bénédiction et la distribution de pains bénis - Peket offert par les organisateurs

Rens: Massart Michel 061/51 19 14

Nos prochains rendez-vous, au Centre Culturel de Bièvre sont :

- => le 15 septembre à 15 h 00 : « La Turquie, différents points de vue » par Jean et Michèle Meuris, conférenciers
- => le 20 octobre à 15 h 00 : « La tentation de Saint-Antoine » : thème interprété par les plus grands peintres ; conférence présenté, avec dias, par Moniseur De Plaen, anthropologue.
- => cours de wallon : chaque mardi après-midi d'octobre avec Lucien Mahin (de I 4 à I 7 h 00)





Collin-Lucy S.A.

Rue de la Gare, 49 - B - 5555 BIEVRE Tél. 061 / 51 11 10 - Fax :061 / 51 17 95



Rue Joseph Dubois, 13 B-5575 Houdremont

061/58.98.41 - 0477/520.649 sergeetienne@skynet.be

20 années d'expérience à votre service





Ets LUCY s.a.

Distributeur officiel 100 Rue de Bouillon - 5555 Biévre Tel :061 51 10 32









Date of the second seco

CE N'EST PAS UNE VOITURE. C'EST BERLINGO.





ERÉATIVE TOO ENOUGE

CITROÈN BERLINGO BREAK.

Ause Berlings, la soule limite, « ces l'insegimente. La liste de ce que sa technologiinglisteure permet de faire pet questionne, frantile. Fan, petique, after moduleit abstractionation, associate, authère, monoques, bediese, allement, descenarie, excheques, performant, vitanismi, sobiere, , sobie en steurer, en pére descrit se estimateur. Souveet de qualentes coustique et des problèment le plus modes de véhicules estés certains. Souve destre presençar Berlings révet par anti-action. Des locations plus. Neueron Contracti la rélation de plus 10, 1500° sur 11, 600° pourse de mografique de 1,500° fabrique lamate que 10, 1500° sur 11, 600°; pourse de mografique de 1,500° fabrique lamate.



(1) Place of TANC do conseque Charles Review David a Tab Will Secretar conversable or a cold 2009. [2] Charles represed with constructive coldular growth 5 David all Conference Charles (Review David) and Charles (Review Charles) and Charles (Review







Horaire: de 8h30 à 19h du lundi au samedi Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h30 Tél. 061/51.11.39 - Fax 061/51.19.54

> ACTION FIDÉLITÉ À DÉCOUVRIR



Le spécialiste des produits frais dans votre région

> Découvrez aussi nos rayons Textile : hommes, dames et enfants Jouets, Ménage DVD - CD-K7 VIDÉO - JEUX VIDÉO

Chaussures (pantoufles, bottes)

Petit outillage, peintures

rue de Bouillon, 106 à 5555 Bièvre